

Annexe 1 : Détail des actions

Mise en œuvre d'actions dans le cadre de la démarche GERPLAN Commission Permanente du 19 juin 2023.

Attribution d'aides :

Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur Doller

La commune de ILLFURTH sollicite une subvention de 545 € en investissement pour la plantation de fruitiers et d'arbustes sur différents sites de la commune.

La commune de BISEL sollicite deux subventions, comme suit en investissement :

- d'un montant de 644 € pour la plantation d'arbres et d'arbustes en milieu rural et périurbain,
- d'un montant de 3 176 € pour la mise en place de panneaux pédagogiques sur le thème de la valorisation du patrimoine naturel et du réseau écologique.

La Communauté de Communes du Sundgau sollicite une subvention de 1 365 € en fonctionnement pour commande groupée de fruitiers et d'arbustes à destination des habitants du territoire.

Territoire Agglomération de Mulhouse

Mulhouse Alsace Agglomération sollicite une subvention de 5 580 € en fonctionnement pour des actions d'animation et de sensibilisation à l'environnement des habitants du territoire.

La société d'arboriculture de OTTMARSHEIM sollicite une subvention de 2 300 € en investissement pour l'acquisition de matériels pour leur atelier de jus de fruits (un broyeur et un presseur hydraulique).

La commune de LUTTERBACH sollicite une subvention de 2 922 € en investissement pour la plantation d'arbres le long d'une rue menant au nouvel Eco-quartier.